



Vivre à Poliénas

Bulletin Municipal - Juin 2022

N°
124





1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

1 Jeudi 3 mars : reprise des temps collectifs avec le Relais petite enfance.

2 Vendredi 4 mars : le Moto club en assemblée générale.

3 11 mars : passage du Ludo-tour sur notre commune.

4 Dimanche 20 mars : traditionnel loto avec le Sou des écoles.

5 Vendredi 8 avril : les Co'pirates touch rugby en assemblée générale.

6 Avril : après deux années de pandémie, le voyage des Mollets à la noix (ex Mollets de coton), aux Pouilles, a pu se concrétiser.

7 Avril : sorties piscine pour les classes de GS, CP, CE1 de Mesdames Damieux et Capon, accompagnées par quatre parents ayant passé leur agrément.

8 Dimanche 8 mai : marché aux fleurs, avec le Sou des écoles.

9 Samedi 14 mai : concert de printemps, avec l'Echo de la Vallée.

10 Vendredi 20 mai : grand départ pour nos Co'pirates, aux championnats de France de Vichy.

Chers tous,

Depuis la dernière parution de votre bulletin municipal, deux événements majeurs nationaux sont venus interrompre votre quotidien.

Le premier est l'invasion de l'Ukraine par les troupes Russes du président Vladimir Poutine. Le conflit russo-ukrainien, se déroulant dans l'Est de l'Ukraine, dans la région du Dombass, était latent depuis 2014. Des combats sporadiques avaient lieu, sans trop émouvoir la communauté européenne. Mais fin février, l'intensité du conflit a pris une toute autre dimension. Les images et les commentaires qui nous parviennent en retour, ne sont pas sans raviver de tristes souvenirs à nos plus anciens ! Images que l'on croyait à jamais enfouies, mais qui subitement ressurgissent.

Immédiatement, des soutiens humanitaires, financiers, militaires sont mis en place.

A son échelle, la commune de Poliénas par l'intermédiaire du CCAS, a délibéré pour effectuer un don de 1€ par habitant, soit 1 228 € versés pour la population ukrainienne. Je sais que vous vous êtes aussi mobilisés afin de réagir à cette urgence sanitaire. D'ailleurs début mai, deux femmes et deux enfants ont été accueillis par une famille poliénoise. Une chaîne de solidarité, initiée par des élus et des bénévoles de

la commune de Cras, a servi de fil conducteur depuis deux mois. Nous accompagnerons autant que faire se peut cette famille dans son intégration.

Le deuxième événement a eu lieu en avril dernier : les élections présidentielles. Je me réjouis du taux de participation aux deux tours de ce scrutin, pour notre commune. Cela a démontré l'intérêt que celui-ci a suscité.

Au niveau national, ce résultat, devra être pris en compte par le nouveau gouvernement pour les années à venir. L'abstention, le refus de choisir et les différentes colères qui se sont exprimées contraindront, celui-ci, à les considérer.

Revenons à l'échelon communal. Vous trouverez, en détail, dans la partie des extraits de délibérations, la présentation du budget « investissement - fonctionnement » pour l'année 2022. Nous avons pris la décision d'augmenter, pour la part communale, la valeur du taux de la taxe foncière, malgré le relèvement des bases fixé par l'état. Durant cette période d'inflation et cette crise exceptionnelle, nous sommes contraints de poursuivre la démarche de rééquilibrage de nos taux, par rapport aux communes du territoire de la SMVIC, en restant toutefois dans la moyenne.

Comme vous ne manquerez pas de le consta-

ter, nous poursuivons notre travail de maîtrise des dépenses, tout en ayant la volonté de proposer à l'investissement, les projets structurants pour notre village. Nous subissons, comme vous tous, l'augmentation du prix des énergies. A ce titre, l'anticipation du passage de notre éclairage public en points lumineux « leds », ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques, nous permet d'amortir l'augmentation du prix de l'électricité pour l'année 2022. De plus, nous rejoindrons, à partir de janvier 2023, le groupement d'achat du TE38 (territoire d'énergie de l'Isère), afin d'œuvrer en faveur de la transition énergétique, dans une optique de mutualisation et de péréquation.

Ce début de printemps, les contraintes sanitaires ont été en parties levées. A ce jour, nous ne pouvons pas prédire ce qu'il adviendra dans les prochains mois. Toutefois, savourons enfin ces instants de partage retrouvés ! Nos associations contribuent grandement à ce renouveau. Les mois de juin et juillet seront bien animés, vous proposant ainsi, des moments plus légers, insouciant, afin d'échapper, le temps de quelques heures, à la réalité de nos vies quotidiennes.

Je vous souhaite de passer un bel été.

Votre Maire, Bernard Fournier.



Création et entretien
d'espaces verts

2 chemin des 4 Lauzes - 38360 Sassenage **04 76 27 71 71**



La chaux, notre métier

Le groupe Lhoist est un leader des produits dérivés de la chaux : chaux calcique ou magnésiennes, carbonate de calcium et de magnésium.

The Lhoist group is a specialist in lime products: calcium or magnesium lime, calcium and magnesium carbonate.

Nous offrons des solutions personnalisées à votre secteur : industrie, chimie, agriculture, bâtiment, environnement, travaux publics ou encore sidérurgie.

We work with several sectors: industry, chemistry, agriculture, construction, environment, public works and the steel industry.



Pour plus d'informations : www.lhoist.com, nos experts sont là pour vous accompagner.

To find out more : www.lhoist.com, our experts are here to help.

Balthazard & Cotte - Membre du groupe Lhoist
15 Rue Henri Dagalier, 38030 Grenoble cedex 2, France
Tél : +33 (0)4 76 33 58 00

S O M M A I R E

● Rétrospective	2
● Mot du maire	3
● Clin d'oeil à nos associations	4
● Vie municipale	5 à 12
● Vie locale	13
● Vie associative	13 à 16
● In Memoriam	17
● Cérémonies	17

L'ASP de Poliéñas a repris des couleurs



Voilà deux ans maintenant, que le club de foot de L'ASP Poliéñas est sorti du sommeil. En deux ans, le club a dû totalement se reconstruire, grâce à la détermination du nouveau Président, Morgan Repellin et de son bureau. L'association a fait signer quatre-vingt-huit nouvelles licences pour la saison 2021/2022 et a pu reconstruire ses effectifs.

Ainsi cette saison, l'ASP a engagé :

- **une équipe senior à 11**, pour les footballeurs confirmés ou non, qui désirent jouer en compétition officielle,
- **une équipe féminine**, pour les joueuses confirmées ou amatrices, en compétition à huit, officielle,
- **une équipe loisirs** pour les joueurs en compétition amicale.

Pour l'école de foot aussi l'ASP a repris des couleurs. Le club a réussi à engager des équipes de 6 à 11 ans pour cette première saison. Les résultats des jeunes Poliénois sont plus qu'honorables !

Les éducateurs accueillent tous les enfants de Poliéñas et des autres communes, de 6 à 11 ans, au stade de la Marcousse, les mercredis après-midi, les samedis sur différents

plateaux ou tournois de foot du département. Le club a aussi le souhait d'inscrire plusieurs de ses éducateurs de l'école de foot, en formation avec le district de l'Isère, afin de se professionnaliser.

L'ASP teste de nouveaux événements

Pour les manifestations, l'ASP essaie, teste de nouveaux événements comme l'organisation d'un après-midi initiation au foot avec l'école de Poliéñas, vente de choucroute, brassage d'une bière artisanale aux couleurs du club, **participation au Fest in Polien...** Le club est très motivé pour participer et animer la vie du village !

Le club veut renforcer ses effectifs

Pour la prochaine saison, le club réengage les même équipes et veut renforcer encore ses effectifs. Peut-être même créer de nouvelles catégories, si le nombre de licences le permet.

Il souhaite aussi investir dans le réaménagement du bungalow, car on le sait, à Poliéñas, on veut des équipes de foot, mais également une cohésion, une bonne



ambiance ! Les membres du club méritent un lieu de vie accueillant pour leurs après matches ou après entraînements.

Tout le monde est bienvenu : seniors, enfants, bénévoles, pour nous aider à faire vivre le club !

Les inscriptions, pour l'année 2022/2023, commencent dès maintenant. N'hésitez pas à nous contacter via les réseaux sociaux, les mails ou, tout simplement, en venant nous voir, discuter en partageant un verre.

En conclusion, le club revit à nouveau, dans tous les domaines : sportivement et dans la vie locale ! Nous tenions à remercier les éducateurs, les sponsors, la mairie et l'école de Poliéñas, les bénévoles et tous les membres et amis du club. Grâce à vous, l'ASP est de nouveau debout et l'ensemble du bureau vous remercie 1000 fois !

JURÉS D'ASSISE 2023

4 habitants de Poliéñas tirés au sort



Mardi 31 mai, a eu lieu le tirage au sort des personnes proposées pour les jurés d'assise de 2023.

Il s'est déroulé dans la salle de réunion de la mairie de Saint-Quentin-sur-Isère. Le Maire, Jean-Pierre Faure et la secrétaire générale Isabelle Gibour, ont accueilli, en voisins, Francis Collin, Maire de Montaud, et Bernard Fournier, Maire de Poliéñas.

Pour procéder à ce tirage, les noms de chaque commune ont été mis sur un nom-

bre de bulletins déterminés suivant le nombre d'habitants de chaque commune.

Montaud, 5 bulletins pour 545 habitants. Poliéñas, 12 bulletins pour 1228 habitants. Saint-Quentin-sur Isère, 15 bulletins pour 1494 habitants.

Le tirage au sort successif d'un bulletin, a permis, à partir du nom de la commune ainsi apparue, puis d'un nombre choisi à partir de la liste électorale générale de la commune désignée, d'arriver à l'identité d'un électeur ou d'une électrice. Encore

une condition à remplir : que la personne choisie, soit âgée de plus de 23 ans.

Les répartitions sont les suivantes :

- Montaud = 0 personne
- Poliéñas = 4 personnes (2 femmes et 2 hommes)
- Saint-Quentin-Sur-Isère = 5 personnes (3 femmes et 2 hommes)

Chaque juré tiré au sort recevra un questionnaire par courrier à remplir, qui sera transmis au greffe de la cour d'assise.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 février 2022

• **Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente et du foyer au profit des associations locales**
Il a été décidé de ne plus demander à nos associations, d'une part le chèque de caution de 150€ déposé pour le respect de la charte de tri des déchets, et d'autre part le chèque de caution de 1 000€ réclamé en cas de dégradation et pour la remise en état de propreté de la salle et du matériel après utilisation.

• **Convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse avec l'association "Le Tichodrome" au titre de 2022**

Il a été décidé de verser, comme en 2021, une subvention à l'association "Le Tichodrome" qui est un centre de sauvegarde de la faune sauvage situé à LE GUA. Association loi 1901, elle a pour but de recueillir et de soigner les animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis ainsi que les juvéniles, afin de leur offrir une chance de convalescence, en vue de les relâcher dans des sites appropriés.

Montant de la subvention : 0,10€/habitant pour 1 228 habitants = 122,80€.

• **Actions 2022 sur le site ENS Marais de Montenas**
Le site "Marais de Montenas" s'inscrit dans une convention de labellisation au Réseau des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de l'Isère. Un Plan de Préservation et d'Interprétation (PPI) permet à la Commune de bénéficier de moyens techniques, fonciers et financiers pour préserver le site à long terme.

LES ACTIONS POUR 2022, SUBVENTIONNÉES PAR LE DÉPARTEMENT

• Bilan, médiation, évaluation du PPI 2014 - 2018 et actualisation du PPI	20 000 €
• OP7 - Fauche avec exportation des parcelles rouvertes	5 000 €
• Sensibilisation du site : opération d'animation et de mise en œuvre	2 000 €

TOTAL des actions 27 000 €



Pensez à télécharger l'application POLITEIA pour connaître toute l'actualité de Poliénas.
Application gratuite téléchargeable sur vos tablettes et smartphones

C'EST SIMPLE, ACCESSIBLE À TOUS ET GRATUIT

Séance du 23 mars 2022

• Vote du budget principal de la COMMUNE

Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021 avec un excédent d'exercice en fonctionnement de 362 972,70€ et un déficit d'investissement de 204 355,56€.

Affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022 : celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 807 807€ en fonctionnement et à 1 200 000€ en investissement.

Vote des taux d'imposition pour 2022 : passage pour le taux de la TAXE FONCIERE BATI de 34,42% à 34,94% et pour le taux de la TAXE FONCIERE NON BATI de 35,68% à 36,22%.

Attributions de subventions : une enveloppe a été votée pour les organismes extérieurs et les associations locales avec une première aide de 250€ pour l'organisation d'une manifestation et d'une seconde aide de 150€ pour l'organisation d'une seconde manifestation.

• Vote du budget annexe COMMERCE MULTI-SERVICES

Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021 avec un excédent d'exercice en fonctionnement de 9 567,64€ et un excédent d'investissement de 6 535€.

Affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022 : celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 13 713,20€ en fonctionnement et à 28 414,32€ en investissement.

• Vote du budget annexe LOTISSEMENT LES VIGNES

Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021 avec un excédent d'exercice en fonctionnement de 28 961,86€ et un excédent d'investissement de 25 762,81€.

Affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022 : celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 148 398,70€ en fonctionnement et à 32 589,96€ en investissement.

• Vote du budget annexe SOLAIRE

Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021 avec un déficit d'exercice en fonctionnement de 125,53€ et un excédent d'investissement de 5 022,87€.

Affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022 : celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 056,53€ en fonctionnement à 7 053,73€ en investissement.

Séance du Conseil d'administration du CCAS du 23 mars 2022

• Vote du budget du CCAS

Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021 avec un excédent d'exercice en fonctionnement de 1 245,82€.

Affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022 : celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 000€ en fonctionnement et 2 000€ en investissement.



Informations SNCF

L'établissement Infrapôle Alpes de la société SNCF met en place de nouveaux dispositifs aux passages à niveau des départements de l'Ain, la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère.

Actuellement, dans le cadre de signalisation d'anomalies sur un passage à niveau, des postes téléphoniques sont à disposition. Prochainement, ces postes seront supprimés et remplacés par des panneaux indiquant le numéro de téléphone à contacter ou le "QR code" à scanner, ainsi que la démarche à suivre pour déclarer un signalement.

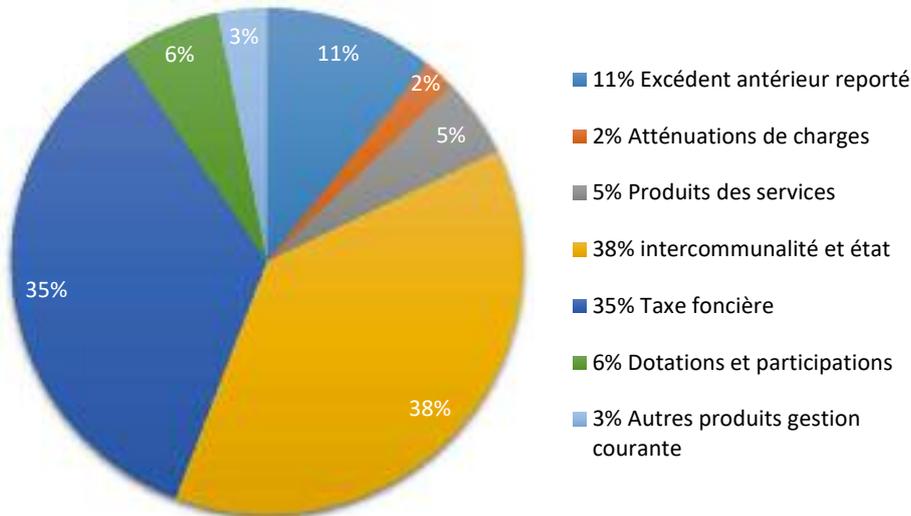
De ce fait, ces panneaux sont volontairement cachés en attendant le changement d'installation. Ils seront accessibles et démasqués lors de leur mise en service, au premier trimestre 2023. Par conséquent, il est demandé aux riverains de laisser intact les protections des nouveaux panneaux.

A la (re)découverte du jardin d'Annette Blanc
Big garden

La 14^e édition de "Rendez-vous au jardin" a eu lieu les 3, 4, et 5 juin. C'est à cette occasion que le portail du jardin d'Annette Blanc, s'est ouvert au public. Vous avez pu admirer, à travers les allées, les magnifiques roses et autres fleurs qui sont en pleine floraison. C'est devenu, depuis quelques années, un rendez-vous attendu par les jardiniers en herbe ou confirmés.

BUDGET PRINCIPAL 2022 : en fonctionnement

Recettes 807 807€



Dettes par habitant
942€



1 020€/habitant pour la moyenne nationale de notre strate démographique

(1 228 habitants au 01/01/2022)

Priorité :

Maîtriser les charges de fonctionnement grâce notamment :

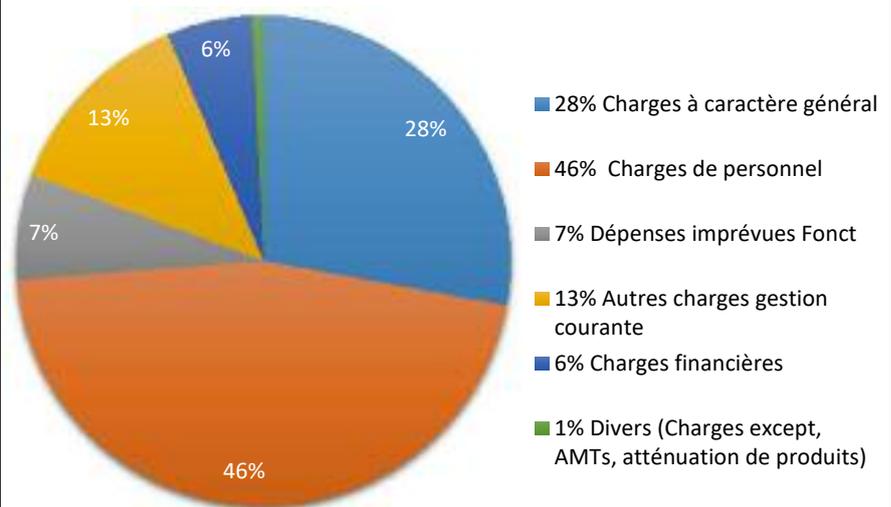
au passage en « leds » en 2021 des luminaires de l'éclairage public (**diminution d'environ 50% de la consommation**) et du changement de fournisseurs d'énergie.

Ces économies nous permettent en 2022 de **palier à l'inflation du coût de l'énergie**.

- à la gestion des charges du personnel communal et des économies réalisées **suite à la suppression de 2 postes d'adjoints par rapport à l'ancien mandat municipal**.

Budget école
environ 7 000€/an
dotation 67€/élève/an

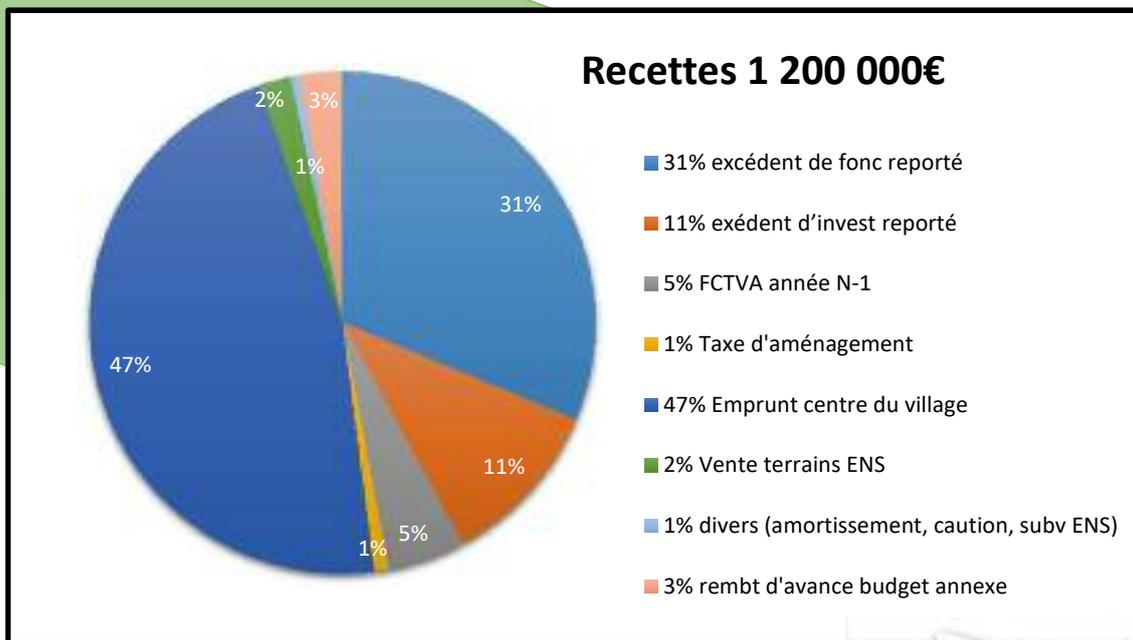
Dépenses 807 807€



TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BATI

faible augmentation pour 2022
34,42% → 34,94%
(pour la part communale)

BUDGET PRINCIPAL 2022 : en investissement

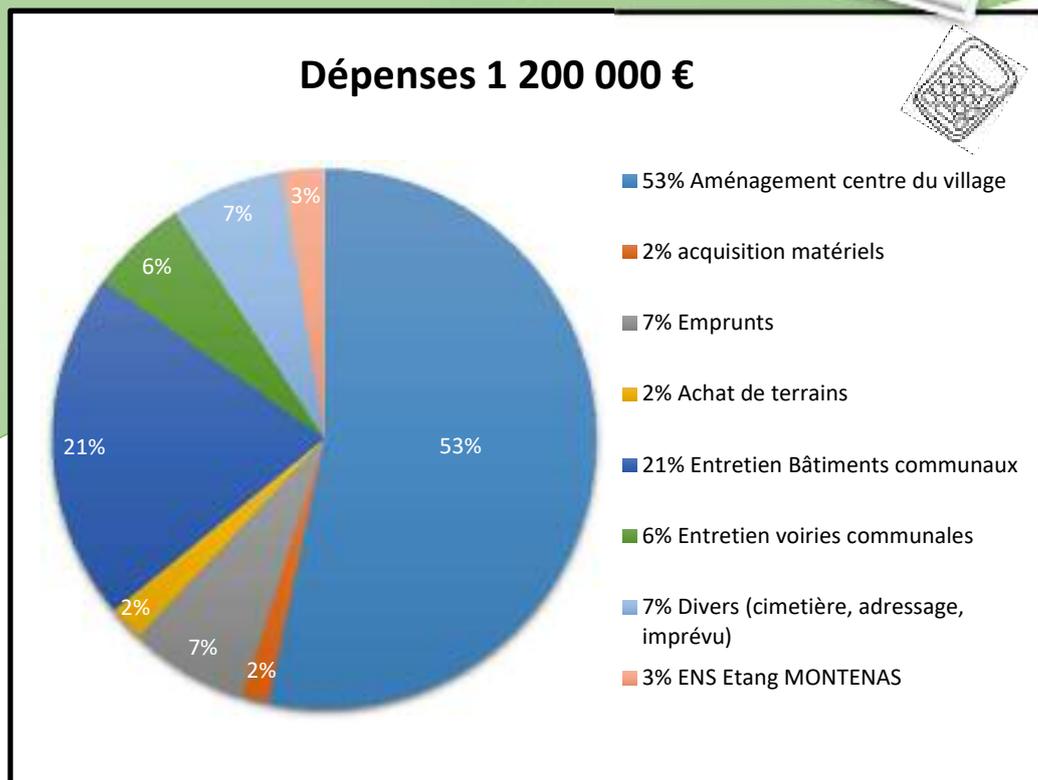


PROJET D'INVESTISSEMENT 2022 :
 acquisition de la parcelle dite « La Marcousse » dans le cadre de l'opération d'aménagement et de requalification du centre bourg, financée par un emprunt.



Epargne brute
 365 126 €
 Capacité de désendettement :
 3 ans

Priorité :
 Continuer à entretenir les bâtiments communaux et les voiries communales



■ Boîte retour des livres

L'Equipe des bibliothécaires de la bibliothèque municipale de Poliéna est heureuse de vous annoncer qu'une boîte pour le retour de vos livres a été installée devant la bibliothèque depuis le 28 avril 2022.

Finis les retards, les lecteurs pourront maintenant rendre leurs livres 24h/24 et 7j/7 !

Nous vous rappelons également que vous pouvez réserver des documents dans les autres bibliothèques du réseau Pass'thèque (<http://sud-gresivaudan.opac3d.fr>) puis les retirer à la bibliothèque de Poliéna.

Bonne lecture !



■ Radio sud Grésivaudan



Radio locale 100% web. Connectez-vous : <https://radiosudgresivaudan.com>

Contactez-les pour faire connaître vos événements et actus locales gratuitement !

Email : radiosudgresivaudan@gmail.com

Résultats électoraux des votes à Poliéna			
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES			
847 électeurs			
1er tour		2ème tour	
674	Votants	677	Votants
173	Abstentions	170	Abstentions
11	Blancs	57	Blancs
6	Nuls	21	Nuls
657 exprimés :		599 exprimés :	
4	N. ARTHAUD	287	E. MACRON
15	F. ROUSSEL	312	M. LE PEN
143	E. MACRON		
31	J. LASSALLE		
187	M. LE PEN		
42	E. ZEMMOUR		
127	JL. MELENCHON		
7	A. HIDALGO		
30	Y. JADOT		
31	V. PECRESSE		
14	P. POUTOU		
26	N. DUPONT-AIGNAN		

VOS DÉMARCHES

FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT L'ÉTÉ

Fonctionnement habituel pour le mois de juillet

POSTE - MAIRIE

Fermeture de l'agence postale communale et de la mairie : du 1^{er} au 21 août inclus

BIBLIOTHÈQUE

Fermeture de la bibliothèque municipale : du 8 au 21 août inclus

*** Reprise des services le lundi 22 août 2022 ***

URBANISME

Ne pas déposer de dossiers en ligne pendant cette période au risque de retarder le délai de traitement. Nous vous conseillons de prendre rendez-vous au secrétariat avant le 29 juillet pour déposer vos dossiers, puis à partir du 22 août.

COMPTEUR D'EAU

Comme chaque année, nos agents techniques passeront fin juillet pour relever vos compteurs d'eau afin de transmettre vos nouveaux index à la régie eau et assainissement de Saint-Marcellin-Vercors-Isère-Communauté. Pensez à faciliter l'accès aux agents et en cas d'absence à nous retourner votre relevé en temps et en heure afin pour vous éviter un paiement sur estimation ! Merci de réserver un bon accueil à nos agents communaux !

CARTE D'IDENTITÉ

Allongement des délais de RV

La Préfecture de l'Isère nous signale un allongement des délais de RDV dans les mairies dotées d'un dispositif de recueil pour les demandes de délivrance des titres d'identité

Comme vous le savez, depuis 2017 vous ne pouvez plus effectuer cette démarche à la mairie de Poliéna qui n'a pas été dotée de ce système. Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence (voir la liste des 34 communes en Isère équipées sur Politeia).

Pour diminuer la durée de ces RDV, nous vous conseillons d'effectuer une pré-demande en ligne, accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

- Munissez-vous de vos identifiants
- Renseignez certains éléments concernant votre identité et celle de vos parents
- Conservez le numéro de votre pré-demande, il est indispensable !
- Prenez rendez-vous auprès de la mairie où vous souhaitez vous rendre pour finaliser votre demande avec les pièces justificatives.

Cette mairie dotée d'un dispositif de recueil récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Toutes vos démarches en ligne sur <https://www.service-public.fr>

Services périscolaires RENTRÉE 2022

Inscription en ligne cantine et garderie

Afin de préparer la rentrée scolaire 2022, **les familles qui ont déjà un identifiant sur le portail famille**, permettant d'inscrire vos enfants en cantine et en garderie, nous vous demandons de **mettre à jour vos données personnelles**, numéros de téléphone, adresse, personnes à contacter d'urgence ou personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

Il faudra fournir **impérativement** en mairie avant le 29 juillet :

- une **attestation d'assurance** mentionnant les garanties "responsabilité civile" et "individuelle accident corporel" et **couvrant les risques extra-scolaires**,

- l'autorisation de sortie.
- le coupon accompagnant le règlement dûment rempli et signé, à télécharger :
 - soit sur **Politeia**,
 - soit sur notre site Internet : www.polienas.saintmarcellin-vercors-isere.fr
- **Soit le récupérer en mairie.**

Pour les nouvelles familles un dossier va être envoyé avec vos identifiants, il faudra donc retourner les documents **avant le 29 juillet 2022**.

N'hésitez-pas à vous rapprocher de la mairie en cas de non réception.

CCAS

Soutien à une famille d'Ukraine

Depuis quelques semaines, une famille ukrainienne a été accueillie dans notre village.

Une maman et ses deux enfants se sont installés chez des particuliers qui leur ont mis à disposition une partie de leur maison. Accueillir une famille en situation de grande détresse, ayant fui son pays, en ajoutant le problème de la barrière de la langue, nécessite une organisation et une logistique sans précédent.

C'est pour essayer d'être un maillon facilitateur que le Maire, Bernard Fournier et le CCAS de Poliénas, ont invité des élus et des bénévoles de la commune de Cras. En effet, cette commune accueille, depuis début mars, trois familles ukrainiennes. Jean Marie Delacour, adjoint, et Françoise Desplantes, bénévole, sont venus partager leur petite

expérience et faire un retour sur leur organisation. Un collectif d'une dizaine de bénévoles a été formé où chacun apporte son aide et son temps. Les démarches administratives pour se mettre en régularisation avec les normes

de l'Etat, sont importantes. Visas, assurances, mobilité, santé, éducation pour les enfants, moyens de communication avec la famille restée sur place, et les produits nécessaires à la vie de tous les jours.

Ce collectif s'est appuyé également sur l'association Tero Loko de Notre-Dame de l'Osier, qui intègre des réfugiés, en propo-



sant des tâches et en créant des liens sociaux. Ils ont également commencé à dispenser des cours de français.

A noter, la présence d'Emmanuelle Grosjean, qui représentait l'intercommunalité et qui a fait part des services qui seront proposés aux familles afin de contribuer à faciliter leur intégration.

Conférence sur les bienfaits de l'activité physique pour les plus de 60 ans



Le centre communal d'action social de Poliénas (CCAS), en partenariat avec la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, le conseil Départemental, l'association Siel Bleu, ont proposé une conférence sur les bienfaits de l'activité physique adaptée chez les seniors de 60 ans et plus.

Elle s'est tenue le jeudi 28 avril. Le programme propose un accompagnement global, activités physiques, nutrition et éco-

mobilité en 38 séances. Quinze personnes ont pu s'inscrire (nombre maxi autorisé pour question d'assurance).

Ce programme inédit est financé par le Département, seulement quatre communes de l'Isère ont pu en bénéficier.

Depuis le 5 mai, l'animatrice de l'association Siel bleu, Mathilde Aulagnier, propose chaque jeudi (y compris pendant les congés) de 15h45 à 16h45 au foyer municipal, 6 types d'atelier : la marche ou marche

bâton, la gymnastique d'entretien, des activités de remise en forme, circuits training ou mouvements dansés, des activités de relaxation et/ou sophrologie, l'équilibre et/ou coordination et du cardio-training.

Il y aura également cinq séances de 2 heures de 13h45 à 15h45 animées par une diététicienne les 16 juin, 28 juillet, 15 septembre, 13 octobre et 17 novembre.

Les ateliers se clôtureront en janvier 2023.

COSMOS PAYSAGE ET PISCINE

- Aménagement et entretien d'espaces verts
 - Conception, rénovation, entretien : piscines et Spas
- contact@cosmospaysage.com 04 76 07 87 82
www.cosmospaysage.com
Boutique : 3 av. du 11 Novembre - 38210 TULLINS





939B rte du Pont d'Izeron
38160 IZERON
www.bonin-tp.fr
04 76 64 06 28
accueil@bonin.fr

ÉCOLE

Sensibilisation aux écoles filière bois et forêt : les classes CM1 CM2 sélectionnées pour des animations



Des intervenants ont encadré les enfants durant 3 journées : présentation des différentes essences de bois locaux, utilisation des bois, valorisation des entreprises, maniement de différents outils et immersion dans la forêt de Chambaran.

Chaque année, la charte forestière des Chambaran lance un appel à participation, sur un projet de sensibilisation à la forêt et à l'utilisation du bois, pour des écoles de la Drôme et de l'Isère.

Il s'agit d'un outil d'animation et de développement de la filière forêt – bois locale. Il permet d'engager des actions visant à améliorer la gestion, l'exploitation et l'usage des forêts dans le respect de toutes les composantes : sociale, environnementale et économique.

Si la forêt est une composante importante du territoire, son fonctionnement, son exploitation et l'utilisation du bois restent pourtant peu connus du grand public et en particulier des enfants. Face à ce constat, un projet de sensibilisation du public scolaire à la forêt et à la filière bois a été initié à l'automne 2012. La classe de Bénédicte Colpin (CM1 et CM2), ayant déposé sa candidature en septembre 2021, a été retenue parmi les 12 classes sélectionnées du massif.

Les liens avec le programme scolaire et la forêt peuvent se retrouver dans de nombreuses matières (géographie, sciences, arts plastiques, mathématiques, etc).

Les trois animations proposées formeront un ensemble permettant aux enseignants de relier les métiers de la filière bois à l'écosystème forestier.

Le projet s'est déroulé en 3 journées distinctes et complémentaires. Les journées sont préparées en amont avec les enseignants, les intervenants et l'animatrice de la charte forestière des Chambaran.

Première journée, lundi 10 janvier : Patrick Odrat et Alain sont venus à l'école. Ils ont présenté les différentes essences de bois locaux. Ils ont insisté pour l'utilisation des bois et la valorisation des entreprises, du territoire. Ensuite, ils ont encadré les enfants pour le maniement de différents outils et la réalisation d'objets en bois. Les enfants ont tracé, coupé, percé, poncé, assemblé et vissé...

Deuxième journée, jeudi 20 janvier : Théo Drouet (association Fibois Isère) a organisé des ateliers en classe sur l'utilisation du bois, les caractéristiques suivant les essences et les énergies renouvelables.

L'après-midi, visite de l'entreprise Finot-Jacquemet à Vinay pour voir le stockage des pièces de bois, l'atelier avec les machines, le hangar avec la fabrication des charpentes avant expédition.

Troisième journée, le lundi 9 mai : Départ pour une immersion dans la forêt des Chambaran au domaine de la Verrerie, à côté de Roybon. Claire Aguiard (association Bièvre Liers Environnement) a servi de guide, avec découverte du milieu forestier. L'après-midi, deux agents de l'Office National des Forêts, ont pris le relais. Précisions sur la gestion, l'entretien, les activités de loisirs.

Les enfants ont été ravis de cette expérience ! Peut-être que cela aura permis de susciter des vocations...

ESPACE NATUREL SENSIBLE

Réunion du comité de site du "Marais de Montenas"

Le comité de site labellisé par le Département de l'Isère "Espace Naturel et Sensible" du Marais de Montenas s'est réuni le jeudi 5 mai dernier. C'est le CEN, Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère, qui est chargé d'évaluer le dernier plan de gestion en vue de son actualisation pour les 10 prochaines années. Après avoir présenté leurs missions, le CEN a fait une présentation générale du site en brossant les différentes actions et enjeux du dernier plan de gestion. Son évaluation s'effectue d'après une méthodologie objective en vue de recenser les objectifs atteints, partiel-

lement atteints ou non atteints.

Après 2 heures de réunion, le comité de site a mis l'accent sur les actions qui devront être prioritaires pour conserver le site et préserver sa faune et sa flore. Il est souligné que les différents inventaires réalisés sur le site ont permis de démontrer la présence d'une végétation remarquable avec la présence de nombreux animaux tels que la libellule (Agrion du Mercure), le grillon des marais, 29 espèces de papillons,



le Vertigo de Desmoulins (petit mollusque ayant un intérêt européen), la couleuvre à collier ou encore le lézard des murailles.

Le CEN continue de mener ses actions en vue de faire valider au comité de site lors d'une prochaine réunion le diagnostic et les objectifs du nouveau plan de gestion.

ÉCOLE

Plantation de haie le long du Térébé

Les élèves des classes de CE1-CE2 de Mme Capon, la Directrice, et les élèves de CM1-CM2, de Mme Colpin, ont bénéficié d'une journée nature et ont participé à la plantation d'une haie, le long du Térébé, un ruisseau qui traverse la plaine de notre commune.

C'est à l'initiative de l'association syndicale du bas Grésivaudan, les digues, (ASBG), présidée par Pierre Soulier, accompagnée de M. Glénat, technicien, que cette opération a pu se faire. Les agents communaux, Monsieur le Maire, Bernard Fournier, des mamans bénévoles, sont venus prêter mains fortes. Ainsi, ces arbustes viennent consolider les berges par leur système d'enracinement. Le but principal de cette réalisation fait partie des mesures compensatrices qui doivent être menées, afin d'atténuer les éventuels désordres sur la biodiversité engendrés par les curages et entretiens réguliers. La création de zones d'ombre sur le ruisseau évite l'augmentation de la température de l'eau nuisible à la faune piscicole. Cette haie, d'une ving-



taine d'essences différentes est composée d'arbustes à fleurs mellifères, à graines pour nourrir les oiseaux et des feuillages

persistants pour leur assurer un couvert les protégeant des prédateurs. L'association des digues était très heureuse d'avoir pu solliciter les enfants de l'école du village, car ils en seront les premiers bénéficiaires et pourront constater l'évolution de leur croissance, dans les années à venir. A l'issue de cette journée, un goûter a été offert par l'association.

A noter : deux jours après cette plantation, le travail des enfants a été détérioré ! Une dizaine d'arbustes a disparu...

COTTON'S

C'est avec un immense plaisir, après la levée des contraintes sanitaires début mars, que nous avons pu retrouver l'établissement de Guy Cotton. Pendant ces deux ans de pandémie, il a réussi à maintenir le cap ! L'épicerie est restée ouverte suivant certains horaires et des repas pouvaient être commandés et emportés. Guy est arrivé en gérance sur notre com-

mune le 13 octobre 2017. Il a rapidement conquis ses clients, par sa sympathie, ses jeux de mots, son talent ! Cette reconnaissance n'a pas tardé de franchir les frontières du village.

Nombre de réservations émanent des communes environnantes.

Ne pas oublier, que pour des communes rurales comme la nôtre, sa présence est



essentielle à la vie du village, de par son lien social, la convivialité qu'il en découle. Un grand merci à lui !

SAFTI

Sébastien COMBE
Conseiller indépendant en immobilier
06 75 64 44 93
sebastien.combe@safti.fr

www.safti.fr

Da costa Fernando
diagnostiqueur immobilier
dcfdiag@gmail.com

A B C D E F G

a pb m

06 18 30 36 62

DCE DIAGNOSTICS

ÉNERGIE SOLAIRE SUR LA TOITURE DE L'ÉCOLE



Depuis décembre 2021, les panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école fonctionnent et permettent une production d'énergie opérationnelle ! La Commune remercie vivement le Département de l'Isère et l'Etat via la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local) pour leurs subventions qui ont contribué au financement de cette opération. Une plaque "France RELANCE" a été apposée sur l'enceinte du mur de l'école.



Impact environnemental

Réduction des émissions de CO₂ = 1 111,66 kg
Equivalents d'arbres plantés = 3,65

Vous souhaitez entrer dans la vie active ?
La Mission Locale de Saint-Marcellin
accompagne TOUS les jeunes de 16 à 25 ans
Nouveau dispositif ! Le Contrat d'Engagement Jeune



Rendez-vous à la Maison de l'intercommunalité
7 rue du Colombier - 38162 Saint-Marcellin cedex
Contactez-nous par téléphone au **04 76 38 83 42**
ou par mail contact@mlj-smvi.fr

DU 23 AU 28

JUIN

COACH'EMPLOI

COACHING COLLECTIF ET
ENTRETIENS AVEC DES ENTREPRISES

RESTAURER SON ESTIME DE SOI

DÉVELOPPER SA CAPACITÉ À COMMUNIQUER

INCARNER SON PROJET PROFESSIONNEL

RENCONTRER DES RECRUTEURS

POUR TOUS LES
AGES, TOUS LES
NIVEAUX DE
QUALIFICATIONS

RÉUNION D'INFORMATION
LE 13 JUIN À 14H
MAISON BEAUSOLEIL
35 AVENUE DU VERCORS, ST
MARCELLIN



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
auvergne-rhone-alpes.fr

**1000 POSTES DE
CONDUCTEURS**
À POURVOIR POUR LA RENTRÉE 2022-2023
PLUS D'INFOS : 04 26 73 30 20



S'IL Y A DES VIES QUI VOUS SONT CHERES "POUR NOUS ELLES LE SONT TOUTES"



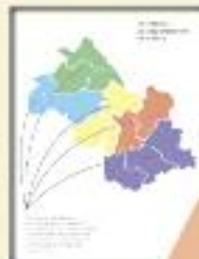
Des femmes et des hommes engagés pour votre sécurité



Rejoignez les sapeurs pompiers de Tullins !
Téléphone : 04 76 27 98 85

Contactez la caserne la plus proche
ou connectez-vous sur www.sdis38.fr

Handicap : Un numéro unique pour toutes les situations



0 800 360 360

Service & appel
gratuits

Information • Accompagnement • Orientation • Recherche de solution

Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'appui ?
Vous aidez une personne en situation de handicap ?
Ce numéro vert vous mettra en relation avec un conseiller
qui vous accompagnera dans vos recherches d'une solution
correspondant à vos besoins, près de chez vous.

Appelez :
du LUNDI au VENDREDI
de 9H à 18H



VIE ASSOCIATIVE

VERCORS MODÈLES CLUB

Ça s'est passé chez nous...



Le jeudi 26 mai, la piste du Vercors Modèles Club a été mise à la disposition d'une équipe d'élèves en terminal du Lycée Champollion. Dans le cadre du projet PLANETAIRE, les élèves ont présenté le fruit de leur travail au jury des Olympiades de Sciences à Paris, en directe du terrain de Poliénas. Une présentation le matin et une autre l'après-midi, suivie des questions posées par le jury, le tout couronné par un vol de démonstration en autopiote. Rien que la transmission de vidéo et de son, à partir de notre piste en pleine campagne, justifiait un projet à part ! Leur projet PLANETAIRE (Planeur de l'Étude de l'Air Électrique), est composé d'un planeur téléguidé, mais adapté en vol autopi-



loté, qui suivait un parcours préprogrammé dans un ordinateur de bord. En plus, un laboratoire monté en-dessous du planeur et doté de capteurs de qualité de l'air, transmettait en temps réel, les données au sol, pour créer une carte instantanée de la qualité de l'air. Le projet a mis en évidence plusieurs domaines de l'ingénierie et de l'informatique. Il n'aurait pas été une "mince affaire" pour des étudiants universitaire, alors que c'est une réussite majeure pour ces lycéens. Leurs efforts ont été récompensés par le prix "meilleure modélisation et simulation", avec un classement de 14^{ème} sur plus de 60 finalistes, au niveau national. Le VMC est heureux d'avoir pu les aider.

Wayne Clancy. Vercors Modèles Club.

ÇA S'ACTIVE CHEZ LES CO'PIRATES!



Le Tennis club de Poliéna en déplacement à Lyon



Le 7 mai, était organisée une vente de brioches par les Co'pirates. L'ensemble des fonds a été utilisé pour l'organisation du déplacement au championnat de France de touch, le 22 mai, à Vichy. Quarante jeunes du club ont participé. La mobilisation a été extraordinaire pour cet événement et 460 brioches ont été vendues. Le déficit des 500 brioches a été lancé pour l'année prochaine!

Le 14 mai : 2^{ème} rencontre de la triangulaire des galions. Les Co'pirates se rendaient à Pont-en-Royans où l'accueil a été chaleureux, merci à eux. Participait également, Voglans (Savoie). Les jeunes

Co'pirates sont venus en masse. Quatre équipes y étaient représentées et n'ont pas démerité. Ce fut une magnifique rencontre, le club de Voglans a remporté le trophée. La prochaine rencontre aura lieu à Voglans en septembre.

Le 11 juin : Le tournoi du Black Pearl sera organisé à Poliéna chez les Co'pirates. Plusieurs clubs de touch sont invités. Tullins, Saint-Egrève, Pont-en-Royans, des équipes adultes et enfants y participeront. Le tournoi se déroulera sur toute la journée, avec buvette et restauration. Une superbe journée en perspective ! L'affiche va bientôt être diffusée ainsi que les flyers.

Le club a offert à ses licenciés (volontaires) une place pour la finale de l'Open International de Lyon.

Sous une chaleur caniculaire, ils ont pu assister à deux finales (simple et double hommes).

Ravis de cette journée, ils ont pu apprécier les beaux échanges entre les joueurs.

TAXI POLIÉNAS

Taxi
Pianfetti
Daniel et Benoît

24h/24

Tout transport :

- Dialyse • rayons • gares
- médical assis • aéroport...

Tél./Fax **04 76 07 82 10**
Portable **06 79 41 09 36**
Siège social : La Contamine - 38210 Tullins
Stationnement : POLIÉNAS

Pompes Funébres
Vitaloni
CHAMBRES FUNÉRAIRES

- Organisation complète des obsèques
- Prévoyance obsèques

VINAY - 04 76 36 51 25

MARBRERIE
Vitaloni
ATELIER VINAY

- Marbre, pose de monument, caveaux et entretien sépulture

Mogasin St Marcellin - Articles funéraires
ST MARCELLIN - 04 76 38 08 63

Il est responsable de superviser le service qui assure toute la disposition d'un défunt, de l'inhumation à la mise en sépulture, avec tout le matériel nécessaire.

PÉTANQUE CLUB DE POLIÉNAS

Une saison bien remplie

Pour cette première partie de saison, le pétanque club Poliénas a retrouvé les terrains, mais surtout les compétitions.

Tout d'abord, trois triplettes au qualificatif championnat de France, qui se déroulait à Vinay. Aucune équipe ne se qualifie, mais la progression et des victoires laissent espérer pour le futur.

Les doublette et triplète féminines, en qualificatif du championnat de France, ont vu les filles du club continuer leur progression et leur apprentissage.

La suite de la saison fut marquée par le début du championnat des clubs, compétition en équipe, qui tient à cœur aux joueuses et joueurs. C'est le moment où le club de Poliénas montre et prouve qu'il est différent des autres, de par son unité et sa joie de jouer ensemble !

Les hommes, malgré une belle prestation, perdent leur première journée face à une très bonne équipe de St Marcellin. Le plus jeune, Philippe, et le doyen, Marcel, se sont distingués en remportant leur tête à tête. La supériorité de St Marcellin se voit nettement dans les doublettes, en infligeant trois défaites aux Poliénois. Toutefois, c'est avec fierté que Poliénas arracha une victoire dans la triplète avec Louison, Jean-Denis et Jérémy, ce qui ne suffira pas, car dans le même temps, Philippe, Marcel et Sylvain, s'inclinaient.

Les filles décrochent un beau match nul, face à une équipe plus expérimentée de Rives. Pourtant, la journée démarre avec 4 défaites en tête à tête. Après avoir accusé le coup, c'est la victoire en doublette de Joss et Séverine qui les maintient en vie !



Trophée Patrick Couderc : la famille entourée par les membres du club.

Puis, la triplète Joss, Isabelle et Séverine surclasse la triplète de Rives, complètement déstabilisée par ce renversement de situation. Les filles arrachent un match nul inespéré, après le score des tête à tête.

Le printemps du club fut animé par le premier challenge Patrick Couderc, qui vit 24 doublettes, amis du club et de la famille, jouer le samedi 14 mai. Après une finale

face à Sylvain et Olivier Cuillier, Sébastien Brochier et Yassine Naoun remportent ce premier challenge!

C'est avec fierté et émotion que le club créa ce Challenge.

Ce nouvel événement, s'inscrira dorénavant dans la continuité de la vie du club, et sera, à n'en pas douter, un moment attendu par les joueurs de pétanque de Poliénas et des clubs voisins.

Chalet à pizzas du ch'ti perdu

Pizzas à emporter ou sur place, plaques de pizzas ou de quiches plusieurs saveurs, plaques de tartes aux pommes, etc

Jean Michel Avez
jeanmichel.avez@aol.fr

Tél. 06 73 77 37 22

Tél. hors ouverture 06 42 66 54 96

à partir de 18h
du vendredi au dimanche

81 allée du Château - POLIÉNAS



coeur d'élites

l'immobilier par excellence

Séverine DESBRUS

Conseillère en immobilier

Estimations, ventes Maisons - Terrains
sur toutes les communes de Tullins & Vinay

☎ 06 95 48 51 78 🌐 www.coeurdelites.fr

✉ severine.desbrus@coeurdelites.fr



FEST'IN POLIEN

Réservez vos vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet

C'est reparti !... Pour la deuxième année consécutive, la Kermesse et la fête du village vous seront proposées par plusieurs associations. En effet, le Sou des écoles, le Comité des fêtes, le Pétanque club, l'Asp foot, les Co'pirates Touch, Lips, Drone racing, l'Handy tuning ont décidé, début avril, de renouveler l'expérience de l'année dernière. A savoir vous proposer des animations, des concerts, des défis, des repas ; les ingrédients d'une belle fête de village. Cette année, d'autres associations sont venues rejoindre le groupe cité ci-dessus. Le Tennis Club, le Moto Club à la noix, l'ACCA, sont venus gonfler les effectifs ! Avec l'aide des élus, et le soutien financier de la municipalité ! Cette dynamique est à saluer.

Le vendredi 1^{er} juillet après-midi, traditionnelle fête des écoles, avec la course colorée, le spectacle des élèves et la remise des calculettes et dictionnaires aux enfants de CM2.

La fin d'après-midi sera animée par plusieurs interventions musicales. Les E-Conik APK dans un premier temps, un duo des Voix kassées et pour clôturer le groupe Rock and Stock.

La journée du samedi 2 juillet, débutera par des initiations de diverses associations. L'après-midi sera consacré aux premières olympiades de Poliéas. Des défis sportifs et de réflexion, inter-associations se dérouleront au stade de la Marcousse. Les volontaires poliénois pourront s'inscrire sur place. Tout cela animé par un DJ jusqu'à 18h. A partir de 20 h, un repas-concert sera animé par plusieurs intervenants musicaux. Un trio de La Rivière, La Palessou, rythmera l'apéritif. Ensuite, le groupe Soul Concept, aura le plaisir de se produire et de vous rappeler de bons moments musicaux.

Il stoppera le temps d'apprécier le tir du feu d'artifice, offert par la municipalité, avant de reprendre et de clôturer les festivités. Nous vous laissons le soin de consulter le détail de ces animations avec le programme se trouvant dans ce bulletin.



Cette année, nous avons voulu mettre l'accent sur les animations musicales. Les différents groupes interviendront sur une scène.

D'autre part, nous avons travaillé également avec le Smictom du Sud-Grésivaudan, afin de pouvoir diminuer et de valoriser de manière plus engagée la gestion des déchets occasionnée lors de cette manifestation. Si le résultat se montre satisfaisant, nous pourrions servir de "commune pilote" sur le territoire de l'intercommunalité.

De même, nous avons mis en place un système de toilettes sèches, afin de se montrer plus économe avec l'utilisation de l'eau.

Comme vous le constatez, cette fête de village tend à se développer afin de pouvoir vous offrir des instants d'échanges, de partage et de joies, entre amis et familles.

Alors réservez vos vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet. Venez nombreux !

MOTO CLUB À LA NOIX

Week-end du 20-21 mai

Un groupe du Moto club à la Noix participera au Rallye touristique du Puy-en-Velay.

25 et 26 juin

4^e Rallye touristique
Inscriptions ouvertes jusqu'à fin mai

Samedi 2 juillet

Le Moto club à la Noix organisera une sortie à la journée.

Cette sortie, d'un maximum de 250 km, est ouverte à tous les motards. On y roulera sur de petites routes, à un rythme tranquille.

Si ça vous tente, rendez-vous devant le Cotton's, place de Poliéas à 9h00, pour un départ à 9h30.

Le retour à Poliéas est prévu pour 18h environ.

Nous vous proposons d'arriver déguisés au village (un accessoire suffit !) Pensez à faire le plein et à apporter votre pique-nique.

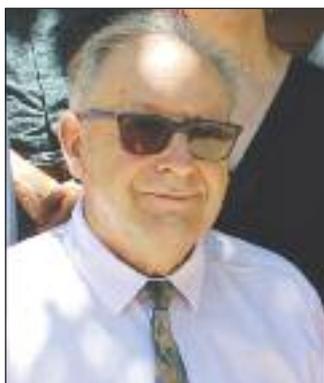
Carnaval des Motards à Lons-le-Saunier
26 mars 2022



Contact : motoclubalanoix@gmail.com Tél. 06 72 06 76 66

Suivez-nous sur Facebook : Motoclub à la noix

Décès de René Ogier



Une figure locale s'en est allée ce jeudi 12 mai. En effet, René Ogier âgé de 78 ans nous a quittés. Il était né le 1^{er} août 1944 à Varacieux où il a fait sa scolarité. Issu d'une famille d'agriculteurs, il a à son tour travaillé la terre et en a fait son métier. Le 17 mai 1969 il a épousé Evelyne Eymard-Scipion. Ensemble ils ont alors exploité la ferme familiale située à l'Ormendière. Le 7 mai 1971, Véronique est venue combler leur bonheur, puis 4 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille sont venus agrandir

le cercle familial et emplir la maison de rires et de joies. René était surtout très apprécié pour son implication au sein de la paroisse. Il animait les offices religieux et, avec son épouse, c'est ensemble qu'ils organisaient les funérailles et apportaient le soutien aux familles endeuillées. Ce mercredi 18 mai, les Poliénois et un grand nombre d'amis sont venus lui dire un dernier au revoir et lui rendre l'hommage qu'il méritait amplement.

B.P.

Cérémonies

Mercredi 30 mars, commémoration du 65^e anniversaire de la mort de Jean Visini



Jean Visini est tombé au champ d'honneur, à Batna, en Algérie, le 30 mars 1957. Il n'avait que 21 ans.

Ses anciens compagnons de combat, d'Algérie, Maroc et Tunisie étaient présents, ainsi que les porte-drapeaux de la

Fnaca et de l'Umac. La cérémonie s'est déroulée en deux temps. Le premier, à la stèle, au niveau du monument aux morts, avec dépose de gerbe de la municipalité et minute de silence. Le deuxième, le cortège s'est rendu au cimetière, sur la tombe

familiale. Pierre Tersen, président de la Fnaca, a rappelé les événements tragiques et les violents combats. Le dépôt de gerbe était assuré par les neveux de Jean Visini, Chantal et Christian.

Dimanche 8 mai, commémoration du 77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Le Maire Bernard Fournier, avait convié la population, les associations, le personnel communal, la gendarmerie, les sapeurs pompiers, les porte-drapeaux, à cette cérémonie du 77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Après deux ans de contraintes sanitaires, l'harmonie de l'Echo de la Vallée était présente. Après les mots d'accueil, Monsieur le Maire a laissé le soin de la lecture du texte officiel de la secrétaire d'état aux anciens combattants, à Hélène Rey-Giraud, conseillère municipale.

Il a rappelé que la commune avait décidé d'associer, à cette cérémonie, l'hommage au souvenir des victimes de la déportation. Le texte officiel fut lu par Maxence Argoud-Guitton.

A l'issue de cette cérémonie, l'Echo de la Vallée a interprété La Marseillaise et le chant des Partisans. Le verre de l'amitié a été offert, au Cotton's.



M É M E N T O

FERMETURE EN JUILLET

Agence postale et mairie :
fermé du 1^{er} au 21 août inclus

Bibliothèque municipale :
fermée du 8 au 21 août inclus

Reprise des services le lundi 22 août 2022

Agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi **FERMÉ**

Vendredi 9h-12h30 et 14h30-17h

Samedi 9h-11h30

Pendant l'arrêt maladie de la gérante, Sabine PARRA assurera son remplacement uniquement les matins aux mêmes jours et horaires.

Tél. 04 76 67 48 92

Service d'accès gratuit pour les démarches administratives des usagers. **Tablette en libre service.**

Bibliothèque

Ouverture au public :

Mercredi : 13h30 - 17h30, vendredi : 14h - 18h

Le 1^{er} samedi de chaque mois : 10h30 - 12h

Tél. 04 76 07 70 30

Points propres

4 lieux de tri sélectif :

■ PAV n°38 (Etang de Montenas)

■ PAV n° 39 (Route de Châteauneuf - Roche Corbières)

Nettoyés par les services techniques, les lundis et jeudis.

■ PAV n° 36 (Route de la Gare)

■ PAV n°37 (Route de Tullins - Le Guy)

Nettoyés par l'association PAISS les jeudis et par les services techniques, les lundis.

Régie de Vinay

Eau/Assainissement : 04 76 36 90 57

service dépannage : 04 76 36 94 01

Horaires déchèteries

St-Quentin-sur-Isère - ZA du Gouret : lun 13h30-18h / mer 9h-12h et 13h30-18h / sam 9h-18h

Saint-Sauveur - route de la Croix de May

Lun mer jeu 9h-12h et 13h30-18h / mar ven 10h-18h / sam 9h-18h

Vinay - ZA les Levées : lun mer ven 9h-12h et 13h30-18h / ma jeu 13h30-18h / ven 9h-18h / sam 9h-18h

Tél : 04 76 38 66 03 contact.dechets@smvic.fr

Mairie

Ouverture au public :

Lundi 15h-18h / Jeudi : 8h30-11h30

Vendredi : 15h-18h

Merci de prendre RDV pour vos dossier d'URBANISME.

• Permanence de Monsieur le Maire

sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h

Tél. 04 76 07 04 28 mairie@polienas.fr

Numéros à retenir

- Numéro urgence dans toute l'Europe 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98
- Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée 119
- Info service violences conjugales 19 39
- Drogues info services (appel gratuit poste fixe) 0 800 23 13 13

• Sida info service 0 800 84 08 00

• Info cancer service 0 810 810 821

• Association française de protection et assistance aux personnes âgées 0 800 020 528

• Accueil sans abri 115

• SPA Grenoble Dauphiné 04 76 49 18 23

• Pharmacie de garde 3915

• A Poliénas :

Cabinet infirmier 06 47 83 22 08

Cabinet ostéopathe 07 66 11 01 45

Etat civil

Naissance

19/03/2022 : Maël Molina

25/03/2022 : Aaron Mollette

01/05/2022 : Maxence Baudot

Décès

10/03/2022 : Mme Alice Termoz

01/04/2022 : Mme Palmyre Faure, née Visini

22/04/2022 : Mme Nadine Jouty, née Denarié

26/04/2022 : M. Serge Sibut

13/05/2022 : M. René Ogier

NUISANCES

Vous bricolez, jardinez, utilisez votre piscine, ou votre barbecue... Toutes ces activités peuvent être bruyantes, pensez à vos voisins et respectez leur tranquillité.



RAPPEL : Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

● Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

● Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

● Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS,

C'EST INTERDIT!



Calheiros plomberie rénovation

dépannage 7j/7

Tous travaux de plomberie
Rénovation salle de bain et cuisine
Placo - Carrelage - Faïence

calheiros.pbl@wanadoo.com - www.calheiros-plomberie-renovation.fr

06 29 54 67 28 - Tizin - 38210 Tullins

ARNAUD.A.TP

TERRASSEMENT - VRD -

CURAGE DE FOSSÉ - AMÉNAGEMENT - ARRACHAGE DE SOUCHES DE NOYERS -
LOCATION MINIPELLE

38210 POLIÉNAS 06 44 18 43 39

Ets BLANC-GONNET sarl

PEINTURE - DÉCORATION

Intérieur - Extérieur

REVÊTEMENTS DE SOLS

Tél. 04 76 07 24 67

ZI Route de St Quentin

38210 TULLINS

Site internet de la commune : www.polienas.fr/

Le prochain bulletin "Vivre à Poliénas" paraîtra en octobre 2022 - Annonceurs et associations doivent faire parvenir leur communiqué avant le 14 septembre 2022

"Vivre à Poliénas" - Directeur de publication : Bernard Fournier, Maire de Poliénas

Rédaction commission communication (extra communale) : Bernard Fournier, Lionel Argoud, Danièle Allibe, Delphine Honoré, Christelle Tavel, Catherine Escala, Brigitte Philibert, Agnès Sarfati.

Crédit photographique : Brigitte Philibert correspondante Dauphiné Libéré

Réalisation maquette : Atelier CRÉAMINE Tullins - Impression : Imprimerie RUZZIN Moirans - Imprimé sur papier PEFC (gestion durable des forêts)

